

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 04/06/2024

VOI.24.00.A01402

OBJET : Arrêté temporaire de circulation

CHEMIN DE VIEILLEY

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu l'arrêté n°VOI.24.00.A01264 en date du 24/05/2024
Considérant Que des travaux de réfection des trottoirs rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers CHEMIN DE VIEILLEY dans sa partie comprise entre le N°8 et le carrefour à sens giratoire avec le CHEMIN DE LA COMBE SARAGOSSE

ARRÊTE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté VOI.24.00.A01264 du 24/05/2024, portant réglementation de la circulation, sont prorogées jusqu'au 07/06/2024.

Article 2 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 3 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 4 JUIN 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



REPUBLICAN PARTY OF TEXAS

STATE OF TEXAS
COUNTY OF _____

NOTARY PUBLIC
My Comm. Expires _____



Know all men by these presents, that _____

of the County of _____ State of Texas, do hereby certify that _____

is the true and correct owner of _____

WITNESSETH my hand and seal this _____ day of _____ 20____.

Notary Public for the State of Texas

My Comm. Expires _____

Notary Public for the State of Texas

ASDC #101 # _____

Notary Public for the State of Texas
My Comm. Expires _____

